

M. Comeau: Le député de Calgary-Sud ne s'inquiète pas au sujet des textiles. Le ministre du Travail (M. Mackasey) a dit que même si des usines doivent être fermées, ce sera du progrès. Quelle attitude! Récemment, au cours du débat sur le budget, le ministre a déclaré—et le député de Saint-Hyacinthe l'a rappelé—que cette industrie doit être rationalisée et aller de l'avant, mais que, même si des congédiements devaient en découler, ce sera du progrès.

L'hon. M. Pepin: Je n'ai pas pris la parole dans le débat sur le budget.

M. Comeau: Ils sont bien courageux. Ils parlent des intérêts des travailleurs. Ce matin, le ministre a fourni tous les détails et je lui en sais gré. Cette disposition traite des prestations allouées aux ouvriers après qu'ils ont perdu leur emploi à l'âge de 54 ans. Le ministre a précisé que le budget supplémentaire des dépenses du ministère du Travail pour 1970-1971 prévoit les fonds nécessaires à ce genre de programme. Par conséquent, le gouvernement s'attend à des renvois immédiats dans l'industrie textile.

Je ne comprends pas du tout l'attitude du gouvernement au sujet de l'industrie des textiles. Le ministre sait parfaitement bien que l'absence de planification de la part du gouvernement a causé la mise à pied des travailleurs du textile de 54 ans indemnisés aux deux tiers de leur salaire. Je ne suis pas contre. Nous devons indemniser les travailleurs, leur fournir une certaine allocation de subsistance. Le gouvernement est le responsable et il doit racheter sa politique. Si on avait appliqué les politiques convenables à l'industrie du textile, la mise à la retraite de travailleurs de 54 ans n'aurait pas été nécessaire. Que penser d'une attitude qui met des hommes de 54 ans à la retraite? Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) dit que c'est le progrès, et le ministre du Travail acquiesce.

M. McCleave: Des technocrates sans cœur, tous les deux.

M. Comeau: Le ministre a expliqué comment on appliquerait la disposition et il s'est étendu sur toute la question. Il a exposé certaines des conditions auxquelles l'ouvrier du textile devra satisfaire pour en bénéficier. Les députés peuvent lire ce que le ministre du Travail en a dit. Voici ce qu'il a dit dans l'avant-dernier paragraphe de sa déclaration:

Selon moi, la retraite anticipée, en particulier, est une innovation importante et unique qui répond aux problèmes propres aux industries du textile et du vêtement. Elle contribuera beaucoup à résoudre les problèmes des travailleurs âgés qui ont été déracinés, de manière à ménager leur fierté et leur dignité.

Mettre à la retraite un homme de 54 ans ménagerait-il donc sa fierté et sa dignité? Le gouvernement se targue de pouvoir mettre à la retraite un homme de 54 ans. Ce plan ressemblerait à celui mentionné par le député de Cape Breton-East Richmond (M. MacInnis), à savoir le plan de la Devco qui a mis les mineurs à la retraite en leur versant une indemnité. J'ai vu un chèque de huit cents, fait par une société de la Couronne à un mineur. C'était son indemnité hebdomadaire. J'espère que cela ne

[M. Comeau.]

se répètera pas dans le cas du nouveau programme. Sinon, le ministre aura de nos nouvelles.

Par ce programme, le gouvernement reconnaît qu'il a échoué sur le plan économique, et particulièrement à propos de l'industrie du textile, car les prestations de retraite anticipée équivalent aux deux tiers du revenu antérieur. Je ne crois pas que les travailleurs veuillent prendre leur retraite prématurément, et si l'on avait su planifier l'activité de l'industrie du textile, on ne serait pas aux prises avec cette situation aujourd'hui. Où allons-nous? Les ministres sont fiers de mettre prématurément les gens à la retraite. Le ministre des Transports (M. Jamieson), dans un discours qu'il a prononcé à Terre-Neuve il n'y a pas longtemps—que les députés de cette province me corrigent si je me trompe—a demandé ce qu'il y avait de si beau à faire travailler les gens. Le gouvernement adopte cette attitude parce qu'il se rend compte qu'il ne peut rien faire de tout pour lutter contre le chômage. Créer des emplois, cela ne l'intéresse pas.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a parlé d'efficacité et de modernisation. Il n'est pas naïf. Il est brillant et il sourit continuellement. Il est optimiste mais, somme toute, il n'est pas assez convaincant pour persuader le premier ministre (M. Trudeau) et ses collègues de faire quelque chose. Voilà l'obstacle. Ils n'ont pas de programme. Le ministre peut en avoir un, mais il ne peut pas en convaincre les autres. Ils disent qu'ils font des prodiges pour les travailleurs, mais ils ne se soucient pas du chômage. Le ministre a parlé d'efficacité et de modernisation alors qu'il sait très bien que l'industrie du textile au Canada est une industrie moderne et efficace. En fait, il l'a dit lui-même et je vous cite ses propres paroles que rapportait le *Globe and Mail* le 16 octobre 1970:

M. Pepin a dit: «Contrairement aux opinions qu'on entend parfois, ces industries emploient des méthodes technologiques aussi efficaces que celles de n'importe quel autre pays, même ceux qui produisent à peu de frais.»

A maintes reprises, le ministre a signalé que l'industrie canadienne du textile est moderne, compétente et rationalisée. Pourtant, il crée une commission pour enquêter là-dessus. Il en a parlé hier soir encore. A un député qui portait une chemise blanche, il a signalé que tous les autres arboraient des chemises de couleur, disant que c'était des nouveautés canadiennes. Au Canada, les fabricants de textiles ont été de grands innovateurs. A mon avis, d'autres pays ont copié nos réalisations et ce sont ces copies que nous importons maintenant au Canada. Nous devrions pénaliser ces autres pays pour l'introduction au Canada, de produits créés par l'industrie canadienne, en limitant leur importation. Le gouvernement sait fort bien que le problème ne provient pas d'un manque de compétence, mais d'un excès d'importations.

• (3.00 p.m.)

Le ministre nous a donné des statistiques mais il sait fort bien que nos importations sont actuellement de l'ordre de 65 p. 100 environ, ce qui signifie que l'industrie textile canadienne n'alimente pas plus de 55 p. 100 du marché national. Voilà la cause du problème. Je ne comprends pas que nous devrions interdire toutes importations, mais il faut donner un avantage raisonnable à l'industrie canadienne. Le Canada importe trois fois plus